

OBJET DE LA REUNION

- Décisions municipales 2020 : n° 010 - 018 - 041 - 042 - 048 - 052 - 053 - 054 - 055 - 056 - 057 - 058 - 059 - 060 - 061 - 063 - 064 - 065 - 066 - 067 - 068 - 069- 070 - 071 - 072 - 073 - 074 - 075 - 076 - 077 - 078 - 080 – 081
- Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juillet 2020
- Commission consultative pour les services publics locaux (CCSPL) : Désignation des représentants d'associations locales
- Désignation du représentant du Conseil municipal aux assemblées générales de la SORGEM
- Association CLIC ORGESSONNE : Désignation du représentant
- Désignation des membres de la commission de contrôle de révision des listes électorales
- Exercice du droit à la formation des élus
- Modification du tableau des effectifs
- Exonération redevance occupation domaine public (Terrasse, Food truck)
- Convention de facturation des frais de restauration et autres des enfants extérieurs scolarisés en classe ULIS à Brétigny-sur-Orge, aux communes de leurs résidences
- Compte rendu annuel de la Société Publique Locale (SPL) – AIR 217 - Bilan année 2019
- Subventions aux associations sportives sur la base des critères d'encadrement pour la période de juillet à septembre 2020
- Subventions à l'association "l'Amicale Laïque" sur la base des critères d'encadrement pour la période de juillet à septembre 2020
- Subventions à l'association "C.S Brétigny Football " sur la base des critères d'encadrement pour la période de juillet à septembre 2020
- Subventions à l'association "C.S.B Basket " sur la base des critères d'encadrement pour la période de juillet à septembre 2020
- Subventions à l'association "C.S.B Tennis " sur la base des critères d'encadrement pour la période de juillet à septembre 2020
- Subventions à l'association "C.S.B Athlétisme " sur la base des critères d'encadrement pour la période de juillet à septembre 2020
- Subventions aux associations sportives sur la base des critères d'encadrement pour la période d'octobre à décembre 2020
- Subventions à l'association "l'Amicale Laïque" sur la base des critères d'encadrement pour la période d'octobre à décembre 2020
- Subventions à l'association "C.S Brétigny Football " sur la base des critères d'encadrement pour la période d'octobre à décembre 2020
- Subventions à l'association "C.S.B Basket " sur la base des critères d'encadrement pour la période d'octobre à décembre 2020
- Subventions à l'association "C.S.B Tennis " sur la base des critères d'encadrement pour la période d'octobre à décembre 2020
- Subventions à l'association "C.S.B Athlétisme " sur la base des critères d'encadrement pour la période d'octobre à décembre 2020
- Subvention sur projet à l'association "Brétigny Historique"
- Subvention sur projet à l'association "Les Aimants"
- Subvention de fonctionnement à l'association "Santé pour Tous et partout "
- Informations :
 - Attribution du marché de propreté
 - Cartables numériques

Questions Orales
Questions Diverses

Fait à Brétigny-sur-Orge,
Le 25 Septembre 2020

Nicolas MÉARY
Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L.2121-7, L.2121-10 à L.2121-12, L.2121-17 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la commune
de Brétigny-sur-Orge se réunira,

Le Jeudi 1er Octobre 2020
À 20 H 30

à la salle « Maison Neuve »
(Accès par le parking Norauto-Auchan)

En raison de l'état d'urgence sanitaire, la séance se déroulera sans public et sera retransmise en direct sur internet.